

l'essentiel

n° 99
septembre 2007



Population des ménages au 1^{er} janvier 2005

LES ÉVOLUTIONS SOCIODÉMOGRAPHIQUES RÉCENTES DANS LES TROIS GRANDES AIRES URBAINES DE FRANCHE-COMTÉ

Entre 1999 et 2005, les territoires urbains autour des trois principales communes de la région ont connu des évolutions de population différentes : croissance soutenue autour de Besançon, progression modérée à Belfort et bilan mitigé à Montbéliard et sa périphérie. Les zones urbaines se démarquent des tendances régionales par une mobilité résidentielle plus importante, un vieillissement plus accentué et une proportion de diplômés du supérieur plus élevée. Pour ces indicateurs, l'écart avec la moyenne franc-comtoise est d'autant plus fort qu'on se rapproche des villes-centres.

Le nouveau recensement de la population ne donnera des chiffres officiels pour l'ensemble des communes que fin 2008. Pour estimer la population de zones infra-départementales comme les agglomérations, les pays, aires urbaines ou zones d'emploi, l'INSEE a développé une méthodologie nationale testée en Franche-Comté avec les trois agences d'urbanisme de la région (cf. encadré page 3). Cette étude en partenariat s'intéresse à la population des

trois principales aires urbaines de la région qui représentent, au 1^{er} janvier 2005, 45% de la population franc-comtoise. L'estimation porte sur la population des ménages, qui rassemblement en Franche-Comté près de 98% de la population totale. Par commodité, dans la suite de cette étude, le terme de population désignera la population des ménages.

Entre 1999 et 2005, les trois communautés d'agglomération de Franche-Comté ont enregistré des évolutions de population différentes. Dans la communauté d'agglomération de Besançon, qui compte 1 670 000 habitants au 1^{er} janvier 2005, la population s'est accrue de 1,1% en six ans. L'agglomération de Belfort (91 000 habitants) enregistre une pro-

Forte hausse de la population dans l'aire urbaine de Besançon, situation plus contrastée dans le Nord-Est franc-comtois

www.autb.asso.fr



www.audab.org



www.adu-montbeliard.fr

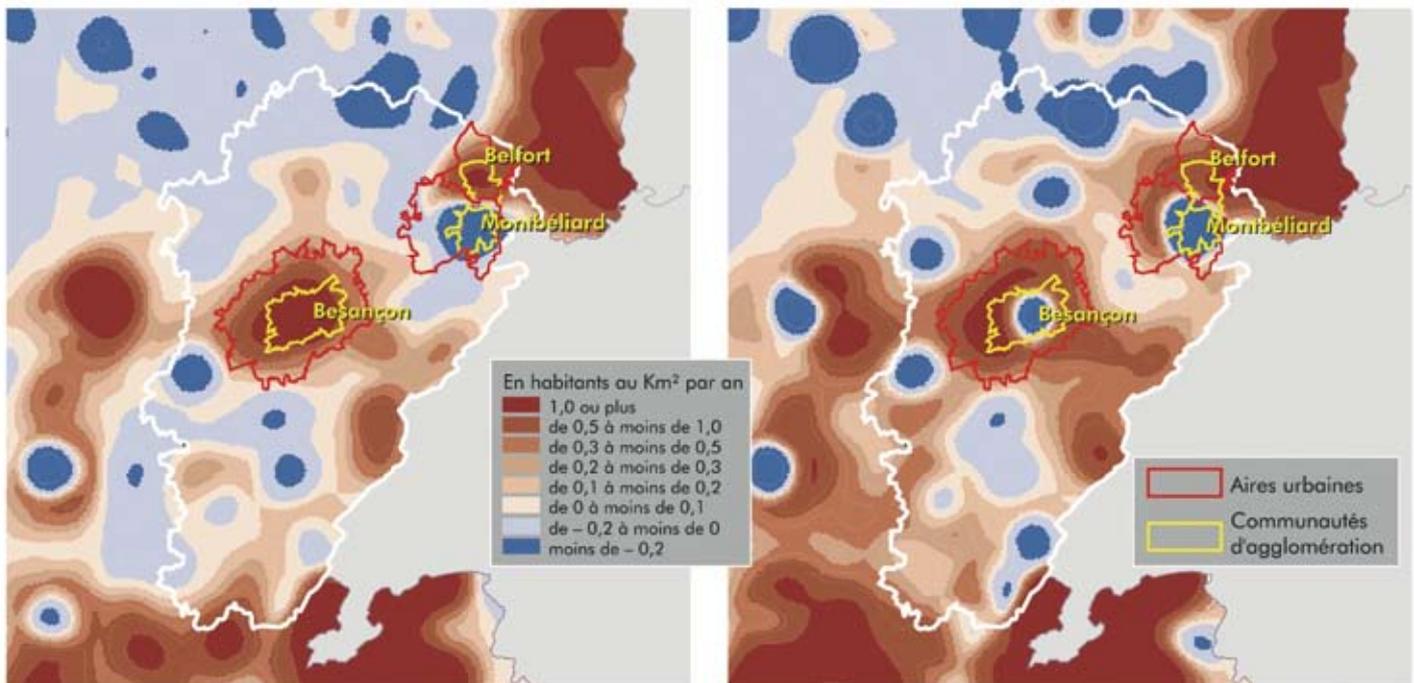


www.insee.fr
insee-contact@insee.fr
0 825 889 452 (0,15€/mn)

Population des ménages

Variation de densité de population de 1990 à 1999

Variation de densité de population de 1999 à 2005



Sources : INSEE - Recensement de 1999, Estimations démographiques supra-communales 2005
Champ : population des ménages © IGN - INSEE 2007

Entre 1999 et 2005, la densité de population a fortement augmenté dans trois zones de la région :

- à l'ouest et au nord de Besançon, reflet de la périurbanisation autour de la capitale régionale,
- le long de la frontière suisse à proximité des communes de Pontarlier et de Morteau, ainsi qu'entre cette dernière et Besançon.
- Au nord-est de la région, à la frontière avec l'Alsace.

Les zones où la densité a diminué le plus fortement se situent généralement à proximité immédiate des grandes villes, dans le Haut-Jura, ainsi que sur une frange nord de la Haute-Saône qui se prolonge dans les Vosges et en Haute-Marne.

Les zones où la densité progresse le plus sont assez proches de celles observées entre 1990 et 1999. Par contre, le recul de la densité de population dans les grands centres urbains est plus fréquent depuis 1999. La zone en difficulté, dans le nord de la région, existait déjà sur la période 1990-1999, mais sa surface s'est sensiblement réduite après 1999.

gression identique à celle de la capitale régionale. Dans les deux cas, cette croissance est inférieure à la moyenne régionale (+1,6%). Celle de Montbéliard (116 000 habitants) voit sa population diminuer de 2,9% sur la période. Pour les trois aires urbaines franc-comtoises les plus im-

portantes, les évolutions de population sont de plus en plus favorables au fur et à mesure que l'on s'éloigne de la ville-centre. Ainsi, la croissance de la population dans le SCoT de Besançon entre 1999 et 2005 (+2,3%) est deux fois supérieure à celle de la communauté d'agglomération,

tandis que celle de l'aire urbaine de Besançon atteint 3,5%. Pour Belfort, la population du SCoT (qui couvre l'ensemble du département du territoire de Belfort) progresse, elle aussi, à un rythme supérieur à celui de l'agglomération, mais à peine inférieur à celui de

l'aire urbaine. Enfin, si l'aire urbaine de Montbéliard enregistre une perte de 0,8% de sa population en six ans, elle est nettement moins marquée que celle de l'agglomération (qui correspond au périmètre du SCoT). Au total, le Pays de l'Aire urbaine Belfort-Montbéliard-Héricourt-Delle, qui regroupe près de 300 000 habitants voit sa population s'accroître de 0,4% depuis 1999.

Quelle que soit l'évolution de la population, le parc de logements, notamment celui des résidences principales augmente. Cette croissance est généralement plus rapide que celle de la population des

Des évolutions démographiques plus favorables en s'éloignant de la ville-centre

		Population des ménages		Évolution 1999-2005 (en %)	
		1999	2005	Ménages	Population des ménages
Besançon	Aire urbaine	216 561	224 105	+9,8	+3,5
	SCoT	190 291	194 659	+9,0	+2,3
	Communauté d'agglomération	165 651	167 434	+8,2	+1,1
Belfort	Aire urbaine	102 624	104 711	+7,7	+2,0
	SCoT	134 554	137 004	+7,3	+1,8
	Communauté d'agglomération	90 083	91 116	+6,9	+1,1
Montbéliard	Aire urbaine	177 751	176 326	+5,7	-0,8
	SCoT	119 448	116 039	+4,2	-2,9
	Communauté d'agglomération	119 448	116 039	+4,2	-2,9
Pays de l'Aire urbaine		298 472	299 591	+6,6	+0,4

Sources : INSEE - Recensement de 1999, Estimations démographiques supra-communales 2005
Champ : population des ménages

Estimation de la population et des caractéristiques démographiques des ménages au 1^{er} janvier 2005

Le recensement de la population, actuellement en phase de montée en puissance, fournit des chiffres de population pour les communes de moins de 10 000 habitants recensées en 2004, 2005 et 2006, ainsi que pour certaines communes de plus de 10 000 habitants (3 en Franche-Comté : Besançon, Belfort et Montbéliard). Les données de population ne seront disponibles pour l'ensemble des communes qu'à la fin du cycle quinquennal de collecte, c'est-à-dire en fin d'année 2008.

Afin de déterminer avant la fin 2008 des premières estimations de population, et des données démographiques pour des territoires infrarégionaux, l'INSEE a mis à disposition des Directions régionales un outil fournissant des données démographiques au 1^{er} janvier 2005 pour certains zonages. Il n'est cependant pas possible de calculer ces indicateurs pour tous les territoires infrarégionaux. La faisabilité de ce travail dépend principalement, pour le territoire analysé, du nombre de communes dont la population a déjà été diffusée (que ces communes aient plus ou moins de 10 000 habitants).

La méthode d'estimation de la population d'un territoire consiste à faire des estimations pour chaque commune composant le territoire, puis à les agréger. Le traitement des communes est différent selon qu'elle relève de l'un des quatre cas suivants :

1 - Communes dont la population au 1^{er} janvier 2005 a déjà été diffusée par l'INSEE : il s'agit des grandes communes (+10 000 habitants) dont la population issue des recensements 2004-2006 a été diffusée en janvier 2007 ainsi que des communes de - 10 000 habitants recensées en 2005 dont la population a été diffusée en janvier 2006 : les données diffusées par l'INSEE sont utilisées telles quelles.

2 - Grandes communes dont la population au 1^{er} janvier 2005 n'a pas été diffusée : l'utilisation des informations disponibles à partir des trois

premières enquêtes de recensement est soumise à une expertise de la Direction régionale de l'INSEE concernée.

3 - Petites communes dont les résultats sont diffusés et sont datés du 1^{er} janvier 2004 ou 2006 ; ce sont les communes de - 10 000 habitants recensées en 2004 ou 2006 : la population est calculée au 1^{er} janvier 2005, par interpolation (commune recensée en 2006) ou extrapolation (commune recensée en 2004) linéaire à partir du recensement de 1999

4 - Petites communes dont les résultats ne sont pas connus ; ce sont les communes de - 10 000 habitants qui ont été recensées en janvier 2007 ou qui le seront en janvier 2008. Les informations de ces communes sont déterminées par régression géographique pondérée. Pour chaque commune pour laquelle on va estimer les données, la démarche est la suivante :

- Détermination d'une zone de référence (généralement un ensemble de communes avoisinantes situées à moins de 30 km de la commune étudiée)
- Pour les communes de cette zone de référence dont l'indicateur à déterminer est connu par le recensement, détermination d'une relation linéaire entre cet indicateur (valeur du recensement) et ce même indicateur estimé par une source externe
- Application de cette relation à la commune étudiée, à partir de la source administrative

Les sources administratives retenues sont les revenus fiscaux localisés (pour l'estimation de la population), la taxe d'habitation (pour l'estimation du nombre de logements), le recensement de 1999 (pour les autres variables démographiques)

Pour les catégories de communes 2 à 4, les calculs intermédiaires par commune, qui servent à déterminer la population du zonage et les indicateurs démographiques ne sont en aucun cas diffusables.

ménages⁽¹⁾. Dans l'agglomération de Besançon, le parc de résidences principales a progressé de près de 8,2% en six ans, soit 7 fois plus vite que la population. La hausse du parc est également forte dans le SCoT (+9% en six ans), avec une croissance plus importante en dehors de la communauté d'agglomération (+16%) qu'au sein de l'agglomération elle-même (+8%). Dans l'Aire urbaine de Besançon, le parc de résidences principales a progressé de près de 10% en six ans, soit 3 fois plus vite que la population.

Le nombre de résidences principales continue de s'accroître

Dans le pays de l'Aire urbaine, le parc de résidences principales a augmenté de 6,6% entre 1999 et 2005, alors que la population a pratiquement stagné sur la période. La hausse est légèrement plus accentuée dans la communauté d'agglomération de Belfort (+6,9%), que dans celle de Montbéliard (+4,2%). L'évolution du parc de résidences principales plus favorable que celle de la population traduit la tendance, entamée depuis plusieurs décennies, à la réduction du nombre moyen de personnes

par ménage. En Franche-Comté, un ménage compte, en moyenne, 2,29 personnes contre 2,42 six ans plus tôt et 2,63 en 1990. Traditionnellement, ce nombre est plus faible dans les grandes zones urbaines. Si la différence avec le niveau régional n'est pas très marquée dans les aires urbaines de Belfort et Montbéliard, le phénomène est plus net sur Besançon : l'aire urbaine compte en moyenne 2,19 personnes par

ménage, le SCoT 2,15 et la communauté d'agglomération 2,08. Le nombre moyen de personnes par ménage est d'autant plus faible que la commune est grande. Il est inférieur à 2,0 en 2005 sur la commune de Besançon (cf. encadré : zoom sur les 3 principales communes de la région), il est égal à 2,0 sur Belfort et à 2,1 sur Montbéliard. Deux phénomènes principaux expliquent cette situation. Les grandes

(1) Au sens de l'INSEE, un ménage est équivalent à une résidence principale. La population des ménages est donc celle qui habite dans les résidences principales.

communes comptent plus d'étudiants (2). Or, malgré une progression de la colocation, ces derniers vivent souvent seuls. Par ailleurs, les familles monoparentales issues de ruptures d'unions habitent souvent dans les centres urbains recherchant généralement, comme les personnes seules, la proximité des services qui leur sont indispensables.

En Franche-Comté, près de 160 000 personnes vivent

De plus en plus de personnes seules en zone urbaine

seules parmi les ménages francs-comtois, soit 14,3% de la population en 2005. Cette proportion atteignait 12,4% en 1999. Leur nombre a ainsi progressé de plus de 17% en six ans. Les hausses sont plus marquées dans les zones urbaines. Dans l'agglomération de Besançon, la progression depuis 1999 dépasse 21% ; une personne sur cinq vit seule. Cette proportion atteint 17% dans l'agglomération de Belfort et 14% dans celle de Montbéliard.

En dehors de ces agglomérations, l'importance des personnes seules a tendance à diminuer, du fait de la présence plus forte de familles nombreuses dans les première et deuxième couronnes autour des villes. Par exemple, le SCoT de Besançon compte 18,6% de personnes seules, l'aire urbaine seulement 17,4%. À Belfort, la proportion de personnes seules est à peu près équivalente dans l'aire urbaine et le SCoT. À Montbéliard, la communauté d'agglomération et le SCoT

ont une proportion de personnes seules de 13,6%. En revanche, cette part est plus faible dans l'aire urbaine (12,5%).

Près des deux tiers des habitants de Franche-Comté résident dans le même logement que cinq ans auparavant. La mobilité résidentielle est plus forte en zone urbaine. Dans les trois grandes communes franc-comtoises, à

peine plus de la moitié des habitants résident dans le même logement que 5 ans plus tôt. La part est minimale sur Besançon (52%). Cette proportion est plus élevée dans les communautés d'agglomération et plus encore dans les aires urbaines. Ainsi, au sein des aires urbaines, la part de la population n'ayant pas quitté son logement en cinq ans s'échelonne de 59,8% (Besançon) à 67,6% (Montbéliard) en passant par 63,0% à Belfort. Environ 28% des Francs-Comtois ont changé de commune tout en restant au sein de la région. 7% de la population vient d'une autre région (de métropole ou d'ailleurs, y compris de l'étranger). L'at-

Un vieillissement plus accentué en ville

traction des centres urbains sur les populations extérieures à la Franche-Comté est plus forte qu'en moyenne dans la région : 12% des habitants de la commune de Belfort en 2005 résidaient dans une autre région 5 ans auparavant, 11% des habitants de Montbéliard et 10% de ceux de Besançon. Néanmoins, les mobilités dans les centres urbains résultent d'abord de mouvements infrarégionaux, qui s'expliquent notamment par les mouvements des étudiants.

Comme ailleurs, la population régionale vieillit. Toutefois, au sein de la population des ménages, la proportion des moins de 20 ans diminue peu entre 1999 et 2005. Dans le même temps, la part des 60 ans ou plus est restée quasiment stable (3). Dans la

tranche des plus de 60 ans, les résultats du recensement montrent

que la part des plus de 75 ans progresse au détriment des 60-74 ans. Depuis 1999, les évolutions régionales, mais aussi métropolitaines les plus marquées concernent d'une part les 20-39 ans (en assez net recul) et les 40-59 ans, en forte progression.

Zonages de l'espace urbain

Cette étude est centrée sur les espaces urbains autour des trois principales villes de Franche-Comté. Les espaces étudiés sont de trois types :

- **Aire urbaine** : ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué d'un pôle urbain et de sa couronne périurbaine. Le pôle urbain est une unité urbaine (ou agglomération) offrant 5 000 emplois ou plus et n'appartenant pas à la couronne périurbaine d'un autre pôle urbain. La couronne périurbaine est l'ensemble des communes dont 40% ou plus de la population active résidente ayant un emploi travaille dans le pôle urbain ou dans une autre commune de la couronne. Le zonage actuel en aires urbaines s'appuie sur les données du recensement de 1999.

- **SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale)** : territoire sur lequel est élaboré un document d'urbanisme qui fixe, à l'échelle de plusieurs communes, les orientations fondamentales de l'organisation du territoire et les objectifs des diverses politiques publiques en matière d'habitat, de développement économique, de déplacements, d'environnement, ...

- **Communauté d'agglomération** : c'est un E.P.C.I. (Établissement Public de Coopération Intercommunale) regroupant des communes qui s'associent au sein d'un espace de solidarité, en vue d'élaborer et conduire ensemble un projet commun de développement urbain et d'aménagement de leur territoire. La communauté d'agglomération est créée sans limitation de durée. Elle peut s'étendre sur un ou plusieurs départements.

Pour une ville donnée, ces trois zonages sont généralement différents. Cependant, à Montbéliard, le SCoT et la Communauté d'Agglomération sont identiques. À Belfort, le SCoT correspond au département du Territoire de Belfort.

Le Pays de l'Aire urbaine Belfort Montbéliard Héricourt Delle,

communément appelé Pays de l'Aire urbaine, est un territoire de 199 communes qui s'étend au nord de la région sur trois départements. Il couvre l'ensemble du département du Territoire de Belfort, la communauté de communes d'Héricourt pour la Haute-Saône et 77 communes du nord du département du Doubs (dont trois communautés de communes et la Communauté d'Agglomération du Pays de Montbéliard). Ce territoire correspond au périmètre de projet d'un Pays (au sens de la Loi Voynet du 25 juin 1999) porté par le Syndicat Mixte de l'Aire Urbaine (SMAU). Celui-ci a signé en 2003 une Charte de l'Aire urbaine qui vise à formaliser les projets de développement des différents acteurs concernés à travers un document contractuel d'objectifs non réglementaire pour les 10 ans à venir.

(2) Ne sont concernés dans cette analyse que les étudiants qui vivent dans un logement indépendant, et donc considérés comme des ménages, même s'ils sont seuls dans leur logement. Ceux qui habitent dans une structure collective (résidence universitaire, foyer, ...) appartiennent à la population des communautés.

(3) La population des ménages ne comprend pas les personnes âgées vivant dans une structure collective (maison de retraite, hôpitaux de long séjour, ...), ce qui a tendance à légèrement sous-estimer la part des personnes de 60 ans ou plus dans la population.

La population des ménages

La population des ménages comprend l'ensemble des occupants d'une résidence principale, qui y vivent la plus grande partie de l'année, qu'ils aient ou non des liens de parenté. Un ménage peut ne comprendre qu'une seule personne.

Ne font pas partie des ménages :

- Les personnes vivant dans des habitations mobiles ;
- Les personnes sans abri ;
- Les marinières ;
- Les personnes vivant en communauté, à l'exception des mineurs dans les communautés de catégorie 4. Les catégories de communautés sont les suivantes :
 - 1 - Service de moyen ou de long séjour d'un établissement public ou privé de santé, établissement social de moyen ou de long séjour, maison de retraite, foyer ou résidence sociale ou assimilé ;
 - 2 - Communauté religieuse ;
 - 3 - Caserne, quartier, base ou camp militaire ou assimilé ;
 - 4 - Établissement hébergeant des élèves ou des étudiants, y compris établissement militaire d'enseignement ;
 - 5 - Établissement pénitentiaire ;
 - 6 - Établissement social de court séjour ;
 - 7 - Autres catégories de communauté.

Évolution du questionnaire ou des concepts, précautions d'emploi

La définition des ménages a été légèrement modifiée depuis 1999 :

- Les élèves mineurs résidant dans une cité universitaire sont désormais recensés dans le logement de leurs parents. Au recensement de 1999, ils étaient comptabilisés dans la commune de la cité universitaire (pour un total d'environ 3 500 personnes en France).
- Les élèves majeurs en internat (lycée agricole, école militaire...) ne sont plus comptabilisés chez leurs parents comme en 1999, mais dans la commune de leur internat. Ils étaient environ 165 000 en 1999.
- Les élèves majeurs des établissements d'enseignement militaires sont comptabilisés à la commune de l'établissement (5 000 personnes au RP 1999)
- Les militaires avec résidence personnelle, désormais comptabilisés dans leur caserne

Les évolutions de la structure par âge de la population de l'aire urbaine de Besançon sont assez proches de celles observées sur l'ensemble de la Franche-Comté. Cependant, la croissance des effectifs des plus jeunes est de plus en plus élevée au fur et à mesure qu'on s'éloigne de la ville-centre. Ainsi, dans la communauté d'agglomération de Besançon, les moins de 20 ans progressent de 2,2% en 6 ans. La hausse atteint 3,9% pour le SCoT et 5,6% pour l'Aire urbaine. Pour les 20-39 ans, la baisse s'échelonne de -7,3% dans la communauté d'agglomération à -4,2% dans l'aire urbaine. Les plus de 40 ans

progressent à des rythmes proches de la région.

Dans le Pays de l'Aire urbaine, le vieillissement est plus marqué. La population des moins de 20 ans et celle des 20-39 ans sont en diminution (respectivement -2,6 et -3,9%), alors que les plus de 40 ans sont de plus en plus nombreux. De ce fait, au 1^{er} janvier 2005, plus d'une personne sur cinq a 60 ans ou plus. À Belfort, les évolutions de l'aire urbaine, du SCoT ou de la communauté d'agglomération sont proches et un peu plus favorables que celles du pays de l'Aire urbaine, en particulier pour les plus jeunes (moins de 20 ans) dont les effectifs restent à peu près stables.

En revanche, à Montbéliard, la situation est beaucoup moins favorable : la baisse des jeunes entre 1999 et 2005 atteint 8% sur la communauté d'agglomération, qui voit également la population des 20-39 ans et celle des 40-59 ans diminuer en six ans. Les effectifs des plus de 60 ans sont les seuls à progresser (+4,0%) : la baisse de la population des ménages de ce territoire est donc presque entièrement due à une diminution de la population des moins de 40 ans.

Les caractéristiques de la population franc-comtoise

selon le diplôme obtenu reflètent l'orientation industrielle de l'économie régionale. La proportion de diplômés techniques (CAP, BEP) est supérieure à la moyenne nationale. Dans l'aire urbaine de Montbéliard, où la concentration industrielle est particulièrement forte, 26,4% de la population de 14 ans ou plus est titulaire d'un CAP ou d'un BEP

(25,1% en moyenne régionale, et 22,5% en France métropolitaine). La proportion de bacheliers et celle de diplômés du supérieur sont nettement plus faibles que la moyenne franc-comtoise.

Une proportion de diplômés du supérieur plus élevée en milieu urbain

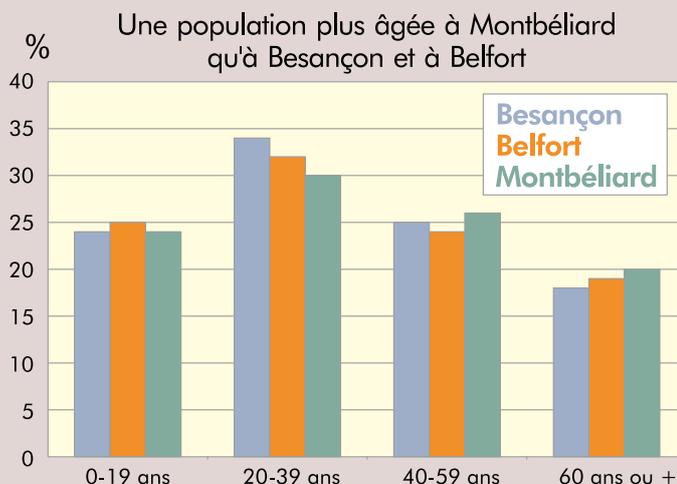
Quelques données sur les 3 principales communes de la région (chiffres-clés parus en juillet)

Villes-centres : un recul de la population essentiellement dû à la baisse de la taille moyenne des ménages

Communes	Population des ménages		Nombre de ménages		Évolution 1999-2005 (en %)		Taille moyenne des ménages	
	2005	1999	2005	1999	Population des ménages	Ménages	2005	1999
Besançon	110 111	113 292	58 276	55 159	- 2,8	+5,7	1,89	2,05
Belfort	48 762	48 957	23 969	22 671	- 0,4	+5,7	2,03	2,16
Montbéliard	25 185	27 140	12 032	12 093	- 7,2	- 0,5	2,09	2,24

Source : INSEE, Enquêtes annuelles de recensement 2004 à 2006 - RP99 - exploitations principales
Champ : population des ménages

Pour les trois principales communes de la région, quelques grands indicateurs démographiques sur la population des ménages ont été publiés en juillet 2007 et sont accessibles sur le site internet de l'INSEE. L'INSEE met à disposition ces mêmes données pour toutes les villes de plus de 10 000 habitants dont la population a été diffusée en janvier 2007, soit près de 400 grandes villes.



Source : INSEE - Enquêtes annuelles de recensement 2004 à 2006
Champ : population des ménages

Entre 1999 et 2005, dans les trois principales communes de la région, la population des ménages diminue. La baisse est limitée à Belfort (- 0,4%). Elle atteint - 7,2% à Montbéliard, Besançon étant dans une situation intermédiaire. Sur cette période, le nombre de ménages, et donc celui des résidences principales, augmente à Belfort et Besançon à un rythme équivalent (+5,7%) alors qu'il diminue faiblement à Montbéliard (- 0,5%). Cependant, dans les trois communes, le parc de logements s'accroît. La taille des ménages diminue donc dans les trois communes entre 1999 et 2005. À Besançon, elle s'établit à 1,89 personne, contre 2,03 à Belfort et 2,09 à Montbéliard.

Au sein de la population des ménages, la part des 20-39 ans se situe autour de 30% dans les trois communes, en recul depuis 1999. C'est la tranche d'âge la plus importante. La proportion des personnes de 60 ans ou plus au sein de la population des ménages s'est accrue depuis 1999. Au 1^{er} janvier 2005, elle représente entre 18 et 20% de la population dans les trois communes.

La présence à Belfort d'activités tertiaires, et de centres de formation supérieure plus nombreux, aboutissent à une structure sensiblement différente. En particulier, dans l'aire urbaine de Belfort, la proportion de bacheliers (15,2%) et surtout celle des diplômés du supérieur (22,2%) dépassent nettement les valeurs franc-comtoises (respectivement 14,3% et 17,5%). Ce constat est encore plus marqué à Besançon, où les métiers du tertiaire (public et privé) et les formations supérieures sont les plus développés : dans l'aire

urbaine, plus d'un quart de la population de 14 ans ou plus détient un diplôme du supérieur. Cette proportion atteint 28,6% dans la communauté d'agglomération, où moins d'une personne sur cinq est titulaire d'un CAP/BEP.

Dans tous les territoires urbains, la proportion de diplômés du supérieur s'accroît depuis 1999, reflétant l'élévation, comme ailleurs, du niveau de formation. Cela se traduit également par une diminution des personnes n'ayant que le BEPC (- 8,6%), le CEP (- 20,4%), ou bien

Pour en savoir plus

- **Essentiel N°93** : « 1 146 000 Francs-Comtois : la périurbanisation se renforce » INSEE Franche-Comté - décembre 2006
- **Essentiel N°94** : « Des jeunes plus diplômés et plus mobiles » INSEE Franche-Comté - décembre 2006
- **INSEE Première N°1153** : « Seul un tiers des ménages compte plus de deux personnes » INSEE - juillet 2007
- « Les résultats du recensement rénové dans le Territoire de Belfort », AUTB - novembre 2005, mai 2006, février et juillet 2007
- « Le recensement de la population - les principaux résultats » AudaB - février 2007

n'étant titulaires d'aucun diplôme (- 1,6%). Ces derniers sont toutefois 178 000 en Franche-Comté et représentent près d'une personne sur cinq parmi les Francs-Comtois de 14 ans ou plus. ■

François-Xavier Dussud (INSEE)
Isabelle Maquin (AUDAB)
Samuel Widmer (ADUPM)
Dominique Brigand (AUTB)